

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 23 septembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 septembre 2025

PÔLE VIE DU TERRITOIRE - SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - 35ÈME ÉDITION DE LA COULÉE VERTE

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Ségolène BARDET, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Fabrice BARREAULT pouvoir à Frédéric NOURRIGEON, Jean-Michel BEAUDIC pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Florence VILLES, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Elmano MARTINS, Anne-Sophie GUICHET pouvoir à Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE pouvoir à Thibault HEBRARD, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Mélina TACHE pouvoir à Romain DUPEYROU, Lydia ZANATTA pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents :

Thierry DEVAUTOUR, Guillaume JUIN.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Florence VILLES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025****PÔLE VIE DU TERRITOIRE - SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - 35ÈME ÉDITION DE LA COULÉE VERTE**

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les Statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) approuvés par l'arrêté préfectoral n°79-2025-02-25-00001 du 25 février 2025 ;

Considérant la compétence de la CAN en matière de soutien aux manifestations sportives porteuses d'attractivité et d'identité pour le territoire ;

Vu les crédits disponibles au budget Principal ;

Considérant le courrier en date du 18 juillet par lequel l'association Courir en Deux-Sèvres sollicite une subvention de 5 000 € et présente le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses (TTC)		Recettes	
Achats	26 450 €	Département	12 000 €
Services extérieurs (locations, assurances...)	124 050 €	CAN	5 000 €
Autres services extérieurs (publicité, déplacements, frais postaux...)	8 800 €	Ville de Niort	5 000 €
Frais de gestion	1 650 €	Région Nouvelle-Aquitaine	2 500 €
		Autofinancement	136 450 €
Total dépenses	160 950 €	Total recettes	160 950 €

Considérant que cette manifestation s'inscrit dans les enjeux d'attractivité du territoire et de promotion du sport et des valeurs sportives auprès du grand public ;

L'Association « Courir en Deux-Sèvres » organise la 35^{ème} édition de la « Coulée Verte » le dimanche 19 octobre 2025. Cette manifestation, à laquelle participeront plusieurs écoles de l'Agglomération et environ 2 500 coureurs, a réuni l'an passé environ 12 000 personnes, contribuant ainsi au rayonnement et à l'image sportive du territoire.

L'association a engagé des actions de sensibilisation en faveur de l'environnement (avec la pérennisation de l'usage des vélos et voitures électriques sur le circuit) et la gestion des déchets (en termes de ravitaillement liquides et solides, de mise à disposition de sacs coton, d'implantation de poubelles pour les compostables et déchets divers).

Par ailleurs, l'association s'engage à soutenir financièrement un jeune garçon de 7 ans handicapé de naissance, opéré aux Etats Unis puis en rééducation à Nice, Madrid et en Pologne. Le jeune Lewis est un véritable champion. Il devrait participer avec certains copains d'école à la course enfants dans une joëlette, ainsi qu'au 8 km dans les mêmes conditions.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le versement d'une subvention de 5 000 € à l'association Courir en Deux-Sèvres pour la 35^{ème} édition de la Coulée Verte ;
- Approuve la convention correspondante ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer la convention et les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Florence VILLES

Philippe MAUFFREY

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué